



Maîtrise d'ouvrage déléguée



LETTRE INFO CHANTIER

LIZHER-KELAOUÏÑ CHANTIER - LA BANII DU CHANTIER

1_Septembre 2022

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE MARITIME - ST MALO

La volonté de la Région et de la Ville de préserver un site de l'École Nationale Supérieure Maritime à Saint-Malo a été confortée par le Comité interministériel de la mer, fin 2017. Sur un terrain cédé par la Ville de Saint-Malo, la Région assure la maîtrise d'ouvrage du futur équipement qui ouvrira à la rentrée 2023.

MUTUALISATION DES ESPACES AU CŒUR DU CAMPUS

En septembre 2023, les élèves officiers de l'ENSM Saint-Malo ne feront pas leur rentrée dans le site historique, situé intra-muros, mais dans un tout nouvel établissement, moderne et fonctionnel, rue de La Croix Désilles, dans le quartier de Paramé. La Ville de Saint-Malo a en effet cédé à la Région un terrain de 8 600 m², idéalement placé entre l'IUT et le lycée professionnel maritime Florence-Arthaud. L'idée est ici de constituer un véritable campus sur lequel les trois établissements pourront jouer la carte de la complémentarité en mutualisant des équipements.

Sobriété et fonctionnalité

La Région Bretagne a confié à SemBreizh la réalisation de l'établissement qu'elle a voulu sobre et fonctionnel. D'une capacité de près de 300 étudiant-es, l'équipement de forme compacte s'étend sur deux niveaux. Le hall d'accueil traversant et la rue intérieure permettent de s'orienter facilement dans le bâtiment qui comprend, au rez-de-chaussée, l'administration, une salle d'examen et 5 salles de travaux pratiques. 13 salles d'enseignement théorique et 3 salles équipées de simulateurs (machine et navigation) occuperont l'étage.



© Emmanuel Pain

« Alors que 5,4% des emplois nationaux liés à l'économie maritime (hors tourisme) sont localisés sur son territoire, la Bretagne doit disposer d'outils de formation en conséquence. Nous sommes donc très heureux que la détermination conjointe de la Ville de Saint-Malo et de la Région ait porté ses fruits avec le maintien d'un site de l'École nationale supérieure maritime à Saint-Malo. L'offre de formations maritimes se trouve ainsi confortée en Bretagne, territoire maritime s'il en est ! La Région réalise le nouvel établissement, avec l'appui financier de l'État, sur un terrain cédé par la Ville de Saint-Malo : un engagement collectif pour un équipement que nous avons voulu sobre et respectueux de son environnement. »

Loïc Chesnais-Girard,
Président de la Région Bretagne



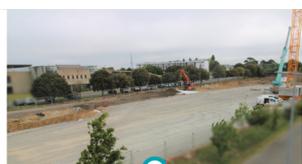
De forme compacte, le bâtiment permet de s'orienter facilement entre ses deux niveaux.

AU FIL DU CHANTIER DE CONSTRUCTION DU SITE DE L'ENSM À SAINT-MALO



Avril 2021

Début des travaux



Mai 2022

Le terrassement se poursuit



Juin 2022

Les travaux de maçonnerie ont débuté



Septembre 2022

Les élévations s'achèvent avant la pose de l'ossature bois

Livraison Rentrée 2023

UNE ÉCOLE RESPECTUEUSE DE SON ENVIRONNEMENT

La Région Bretagne s'attache à bâtir des équipements de haute performance énergétique dont l'impact sur leur environnement naturel est moindre. Ainsi, allant bien au-delà des exigences de la réglementation en vigueur (RT2012), l'ENSM sera conforme aux critères de performance du label E3C1.

E3C1 : une combinaison qui fait du bien à la planète

Créé en 2016, le label E+C- comme "énergie plus carbone moins" évalue l'empreinte carbone des bâtiments. E4C2, la meilleure combinaison, est réservée aux bâtiments à énergie positive, qui produisent davantage d'énergie qu'ils n'en consomment et très faibles émetteurs de gaz à effet de serre.

Sans être labellisé, l'ENSM atteindra le niveau E3C1. E3 est synonyme d'efficacité énergétique et de recours aux énergies renouvelables ; C1, des émissions de carbone réduites, calculées sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment et sur les produits de construction utilisés.



Compacité, performance énergétique, matériaux pérennes caractérisent l'équipement inséré dans un espace végétalisé.

Une conception optimisée, des matériaux biosourcés

De forme compacte, l'équipement est conçu pour favoriser l'éclairage naturel et les apports solaires jusqu'au cœur du bâtiment. Isolation performante, forte inertie, ventilation double-flux pour l'hiver, couplées à une ventilation naturelle créée par des ouvrants en toiture permettant un rafraîchissement nocturne l'été, finissent de dresser le portrait d'un bâtiment vertueux. Parallèlement, l'équi-

pement fait appel à des matériaux nobles et pérennes, en grande partie biosourcés. Le bois y occupe une large place : planchers, poteaux, poutres, ossature des façades, bardage du rez-de-chaussée et plafonds conçus en fibre de bois pour un confort acoustique. Menuiseries aluminium, bardage métallique en aluminium ou zinc -matériaux facilement recyclables- complètent l'ensemble.

Panneaux photovoltaïques et chaudière bois

Côté énergie, l'école sera alimentée, à la fois, par une centrale photovoltaïque de 24 kwc installée en toiture (60 panneaux recouvrant une surface de 100 m²), et par une chaudière bois. Une petite chaudière au gaz naturel assurera l'appoint.



L'ENSM s'insère entre l'IUT et le LPM sur une parcelle végétalisée

Un campus paysager

Sur un terrain de 8 600 m², le site laisse une large place au végétal. Il est entouré d'espaces verts faciles d'entretien et dotés de "jardins de pluie" qui permettent de capter l'eau pour qu'elle profite naturellement aux plantes.

Depuis la rue de La Croix Désilles, l'accès au bâtiment se fait par une passerelle en surplomb d'un jardin humide. Au Sud, un jardin arboré est aménagé. À l'Est, c'est une prairie de détente qui accueillera les élèves. S'y ajoutent des arbres en limite de parcelle et sur les parkings.

Toujours avec l'objectif de réduire l'impact environnemental, les toits-terrasses sont végétalisés et la moitié des places de parking aménagées sur un sol stabilisé perméable.

Les intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Région Bretagne

Maîtrise d'ouvrage déléguée : SemBreizh

Bureaux d'études : TERRENEUVE (Architecte mandataire), AEL (Architecte associé) AXIO (Economiste), QSB Rennes (BET structure), EURL BET CHOLET (BET fluides et environnemental), ECR (BET VRD), ALTIA (Acoustique)

Les chiffres du projet

Montant de l'opération : 12 millions d'euros

(État : 8 M€ provenant de la vente du site intra-muros,

Région Bretagne : 4 M€, Ville : terrain cédé)

Superficies : 3 433 m² de plancher sur un terrain de 8 600 m²

Capacités d'accueil : 296 élèves

Avec la participation de



RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REGION BERTÈGN



283 avenue du Général Patton - CS 21101 - 35711 Rennes cedex 7

Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne

facebook.com/regionbretagne.bzh | [@region.bretagne](https://region.bretagne)

www.bretagne.bzh